

Liaisons

SAINT-LAURENT-BLANGY

La Base Nautique fête ses 20 ans!



Bulletin Municipal d'Informations
Octobre 2016

n° 270



VILLE DE SAINT-LAURENT-BLANGY
www.saint-laurent-blangy.fr

Du lundi au jeudi de 8h15 à 12h00
et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h15 à 12h00 et de
13h30 à 16h00

Tél. : 03.21.50.14.00

Fax : 03.21.22.16.20

mairie@saint-laurent-blangy.fr

Rue Laurent Gers

62223 Saint-Laurent-Blangy



Monsieur le Maire
vous reçoit sur rendez-vous
lors de ses permanences à
l'Hôtel de Ville chaque semaine.

Contact :
Madame PLOUVIEZ 03.21.50.14.00
mairie@saint-laurent-blangy.fr

PERMANENCES



DÉCHETTERIE

Rue Kastler,
zone des trois fontaines.



Du lundi au samedi de 9h à
12h30 et de 13h30 à 17h30 (19h
en période estivale),
le dimanche de 9h à 12h30

N° D'URGENCE

SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Alerte Enlèvement/Attentats :
197
Enfant Maltraité : 119
Centre Anti Poison de Lille :
0800 59 59 59



Retrouvez toute l'information sur notre site :

www.saint-laurent-blangy.fr

Directeur de publication : Nicolas Desfachelle
Rédacteur et photographe : Jean-christophe Vanneville
Infographiste : Frédéric Déplanque

facebook.com/slb62

facebook

J'AIME
Rendez-vous sur Facebook



EDITO

Le dynamisme Immercurien est chaque jour plus fort et cette nouvelle édition de votre magazine Liaisons en est une nouvelle démonstration ! De la Fête de l'Eau, qui aura une nouvelle fois contribué à marquer l'esprit sportif de la ville, aux actions innovantes menées par l'EHPAD, en passant par les stages multi-activité que propose la Base Nautique aux plus jeunes : La commune bouillonne d'activité et de vie.

Ce dynamisme se trouve renforcé par la richesse de celles et ceux qui contribuent chaque jour à la qualité de vie des Immercuriens : Nos commerçants. Au sein de ce numéro de Liaisons vous découvrirez un grand jeu concours organisé par votre Municipalité et intitulé « Nos Commerçants ont du Talent ! ». Ce grand jeu, qui permettra aux clients des commerces Immercuriens de remporter de magnifiques lots, débutera le 18 novembre et nous espérons que vous serez très nombreux à y participer !

Nous vous souhaitons une très agréable lecture de cette nouvelle édition de votre magazine Liaisons.



VIE IMMERCURIENNE

- 4 • La fête de l'eau 2016
20 ans de la base Nautique !
A.S.L : 50 ans déjà !
- 6 • Taxes Foncières à 0% !
• Des enfants, des arbres...
- 7 • Rénovez votre logement
• Halte-garderie
• Spectacle « SDF, Par ici la sortie! »
- 10 • Vive le séjour de neige !
• Récréa'Scènes : c'est parti !
- 11 • Barrière à la Maison du
Temps Libre
• A vos jardins, prêts ?...
• Une nouvelle signalétique
• La vidéosurveillance
- 12 • Hommage à Louis Denis
• Calendrier des Sapeurs-
Pompiers
- 13 • Sophrologie pour les seniors
• L'EHPAD lance son
application !
- 14 • Noël Solidaire
• Sécurité routière
- 15 • Plan Vigipirate
• Abords des écoles...
• Animaux errants

p 8-9 JEU CONCOURS NOS COMMERCANTS ONT DU TALENT...

p 16-17 DANS MA COMMUNE

État civil, enquêtes, élections,
associations, inscriptions ...

p 18 AGENDAS

LA VIE IMMERCURIENNE

La fête de l'eau 2016

20 ans de la Base Nautique



Journée handisport, raids, rencontres sportives entre entreprises, sport en famille : La Fête de l'Eau a été un nouveau franc succès avec, en prime, deux anniversaires et pas des moindres ! L'A.S.L. a en effet célébré ses 50 ans tandis que la Base Nautique a fêté ses 20 ans. Retour en images sur ce temps fort de l'année.



20 ANS POUR LA BASE NAUTIQUE

La Base Nautique de Saint-Laurent-Blangy stade d'eau vive a été réalisée en 1996 sous l'impulsion du Maire d'alors Monsieur Deleury. Le besoin de la reconquête de la friche industrielle de la Malterie Laurent, située en plein centre-ville et la configuration du terrain ont apporté l'opportunité d'y créer l'un des premiers stades artificiels d'eau vive modulable au monde, cette réalisation reste un succès indéniable tant national qu'international.

La fréquentation de la Base Nautique n'a cessé d'augmenter de 1996 à 2010 ce qui a amené la ville à décider de son extension afin de répondre à une demande de plus en plus forte sur les activités de loisirs et d'améliorer les conditions d'accueil pour les sportifs de plus en plus nombreux à utiliser cet équipement.

C'est la Communauté Urbaine d'Arras qui prendra en charge le dossier d'agrandissement. L'opportunité des Jeux de Londres aura également permis de débloquer plus de moyens avec l'aide du département du Pas De Calais.

L'extension de la base nautique s'est inscrite dans une volonté plus globale de requalification

de la Scarpe et de développement des loisirs : parcours de randonnée nautique, développement de l'accueil fluvial, création d'un bassin de compétition de course en ligne à l'emplacement du port fluvial, création d'équipements sur le thème « beauté-santé » dans la ZAC Arras Val de Scarpe.

Aujourd'hui la Base Nautique accueille tous types de publics venant en groupe, centres aérés, scolaires, classes sportives de canoë-kayak, clubs français et étrangers, comités d'entreprises mais aussi particuliers et familles. Elle propose des activités d'eau vive (rafting, kayak, hot-dog, hydro speed, tubing), d'eau plate (kayak, canoë, umiak). La Base Nautique s'est diversifiée également vers des programmes multi-activités tels que mini raids, challenges VTT/ trottinette, courses d'orientation, stages, sarbacane, tir à l'arc. Elle permet aussi l'accueil de séminaires ou de formations pour les entreprises avec locations de salles.

Ouverte toute l'année, la base s'adapte aux différentes demandes y comprises individuelles (événements familiaux, etc...). Elle accueille chaque année de 60000 à 70000 personnes.

LA VIE IMMERCURIENNE

A.S.L. : 50 ANS DEJA !

C'est à l'initiative notamment de Robert Pecqueur et Richard Bollier, en 1966, qu'est née l'Association Sports et Loisirs (A.S.L.). Son objectif : proposer des activités sportives aux jeunes des quartiers de Saint-Laurent-Blangy et de Saint-Nicolas-Lez-Arras. Canoë Kayak, badminton, tennis de table étaient alors proposés puis les activités de l'A.S.L. se recentreront autour du Canoë Kayak en eau plate, les autres activités sportives étant petit à petit reprises par d'autres associations.

Le début des années 70 verra l'association participer à ses premières compétitions nationales comme le championnat de France à Boulogne sur Mer en 1974. En 1976 c'est Jean Lancial qui prend la présidence d'un club qui ne cessera de monter en puissance et dans les années 80 l'association accèdera au niveau international, grâce notamment aux performances de Jean-Marc Joyez. L'ASL cumulera ensuite de nombreuses participations et médailles lors de grands événements internationaux.

En 1988, lors des jeux olympiques de Séoul, Virginie Vandamme et Sylvie Cuvilly s'illustreront en terminant demies finalistes en catégorie K4 Kayak Dame. La notoriété du club n'aura alors de cesse de croître.

En 2000, année où Olivier Bayle devient Président de l'A.S.L., Bertrand Fauquet devient champion du monde de marathon junior lors d'épreuves qui se tenaient au Canada : Une première Marseillaise pour l'A.S.L. En 2004 c'est Marie Delattre qui ramènera à son tour une médaille de bronze des J.O. de Pékin. Viendront ensuite, cet été 2016, les extraordinaires performances d'Adrien Bart, 10^{ème} en C1-1000 et de Thomas Simart, finaliste et 8^{ème} en C2-200 aux Jeux Olympiques de Rio.

L'A.S.L. poursuit son engagement auprès des plus jeunes comme avec la création de sections sportives au sein des collèges Verlaine puis Gambetta permettant aux futurs athlètes de très haut niveau de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions possibles tout en pouvant s'entraîner dans des conditions optimales.





Impôts :

L'automne est la saison des feuilles mortes mais aussi celle des feuilles... d'impôts ! Du côté de votre municipalité l'engagement reste le même : Pas d'augmentation de la part communale pour les Immercuriens.

Depuis Mars 2014, la Commune de Saint Laurent Blangy s'est engagée dans une démarche de réduction des dépenses de fonctionnement ayant abouti à ce jour à une économie de plus de 600 000 €.

Face aux diminutions constantes des recettes et au désengagement de l'état, la ville a fait le choix de rationaliser et d'optimiser la dépense

publique plutôt que d'actionner le levier fiscal.

C'est pour cette raison que les taux d'imposition sont restés inchangés depuis plusieurs années.

Certaines collectivités locales ayant fait le choix d'augmenter leur taux d'imposition et l'état ayant revalorisé en 2016 de 0.9 % la valeur locative (base sur laquelle est appliqué le taux d'imposition), bien que Saint Laurent Blangy n'ait pas décidé d'augmenter son taux, les impôts fonciers et la taxe d'habitation peuvent se traduire par une augmentation en 2016.

Un enfant, un arbre...

L'arbre est un symbole fort de vie et de croissance, c'est pour cela que la Municipalité a souhaité renouveler l'opération « Des enfants, des arbres ». Chaque enfant Immercurien **né en 2013 ou en 2014** pourra voir son nom apposé sur l'arbre correspondant à ses mois et année de naissance. Les parents désireux d'inscrire leur enfant sont donc invités à se présenter à l'accueil de la Mairie avant le **10 novembre 2016**. Le retour de cette opération sera célébré le **26 novembre à 9h00**, rue Anne Frank.



Propriétaires, rénovez votre logement, c'est le moment !

Près de 65% des logements privés de l'arrageois ont été construits avant 1975. Souvent énergivores, ils ne correspondent plus aux standards actuels de confort. C'est pourquoi la Communauté Urbaine d'Arras a mis en place une politique volontariste en faveur de la rénovation des logements privés, alliant (sous conditions) aides financières et un accompagnement technique de vos projets.

Les motivations pour rénover son logement sont nombreuses, amélioration du confort, baisse des factures d'énergie, valorisation du patrimoine ou bien encore pour pallier à une perte d'autonomie...

Pour en savoir plus, contactez la Direction du Logement de la CUA : 03 21 21 88 98 ou habitat@cu-arras.org

Halte-Garderie

Des créneaux sont encore disponibles pour les gardes occasionnelles, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h15. N'hésitez pas à vous rapprocher de la Crèche Les Capucines pour plus de renseignements. Tél. : 03.21.07.17.05.



Spectacle « SDF, Par ici la sortie! » La Colombine

**Vendredi 28 et Samedi 29
Octobre 2016 - 20h30**
**Salle des fêtes
de Saint Laurent Blangy**

40 Soirée spectacle au profit
des Restos du cœur

SDF

PAR ICI LA SORTIE !

ENTRÉE GRATUITE
Dons de denrées alimentaires
non périssables, petits pots pour bébés,
produits d'hygiène...

RÉSERVATION 06.98.86.79.26
ou jean-claude.vanfleteren@wanadoo.fr

Associations partenaires : **LSB**, **Restos du Cœur**, **Office Culturel**

Avec ses amis invités, LA COLOMBINE, forte de ses 40 membres (techniciens, comédiens anciens et débutants) vous propose pour la dernière fois dans cette « appelée » à disparaître un spectacle varié où les sketches courts se mêleront aux chansons, à la danse et à la musique.

40 comédiens et techniciens pour ses 40 ans d'existence ! Quelle belle SORTIE pour un anniversaire !

40 comédiens et techniciens qui, avec leurs amis, vous offriront une fois de plus un spectacle de qualité au profit des RESTOS DU CŒUR !

Avec vous, fidèle public, amis du spectacle vivant, soufflons nos 40 bougies pour que ce souffle que vous nous offrirez soit celui d'une nouvelle vie !

Une page se tourne, tournons la ensemble, car ce n'est pas la dernière page de notre histoire.

Jean-claude Vanfleteren
Animateur et fondateur de la troupe



JEU CONCOURS «NOS COMMERÇANTS ONT DU TALENT»

Le commerce est une source de vie importante au sein d'une commune et la proximité que nos commerçants offrent aux Immercuriennes et aux Immercuriens et un bien précieux que la Municipalité souhaite accompagner et encourager.

Dans ce cadre, et afin de promouvoir toujours plus l'activité commerciale de Saint-Laurent-Blangy, nous avons le plaisir de lancer un grand jeu concours baptisé « Nos commerçants ont du talent ! », un jeu qui nous l'espérons saura séduire les plus petits comme les plus grands !

Une collection de 9 magnets à l'effigie de Tchicou a été créée et va être mise à disposition des commerces. Pour chaque achat une pochette de 4 magnets pourra vous être remise et les premiers qui réussiront à compléter la collection des 9 magnets et à la présenter en Mairie gagneront des lots !

Des entrées au Parc Asterix, à Funny Parc, des repas aux Jardins de Saint-Laurent, à La Taverne des Gaulois, Au 13, des bons d'achats auprès du Chef Gourmet et des Friteries Immercuriennes.

Attention, un des magnets est plus rare que les autres ! Il ne faudra pas hésiter à vous rendre chez plusieurs commerçants pour le trouver car ils auront été distribués de façon purement aléatoire !

Un grand merci aux commerçants Immercuriens pour leur enthousiasme immédiat et leur participation active à ce jeu concours !



Une fois votre collection complète, venez vite nous voir pour recevoir votre lot gagnant !



1^{er} lot :
3 entrées
au Parc Asterix
(2 adultes + 1 enfant)

2^{ème} lot :
5 entrées
au Funny Parc



Des repas aux Jardins de Saint-Laurent, à La Taverne des Gaulois, Au 13, des bons d'achats auprès du Chef Gourmet et des Friteries Immercuriennes seront également à gagner ainsi que des cadeaux surprise !

Attention, un des magnets est plus rare que les autres ! Il ne faudra pas hésiter à vous rendre chez plusieurs commerçants pour le trouver car ils auront été distribués de façon purement aléatoire !



Collectionne les tous !

Disponible à partir du lundi 14 novembre chez tous vos commerçants signalés en vitrine.



Et si on parlait de vous ?

Vous venez de créer votre activité ? Vous êtes Commerçant ou Artisan fraîchement installé à Saint-Laurent-Blangy ? Alors rendez-vous à l'adresse commerce.saint-laurent-blangy.com pour découvrir les dernières enseignes créées sur la commune et y inscrire la vôtre grâce au formulaire présent en bas de page !

Vive le séjour Neige 2017 !



Chaque année, c'est un moment très attendu des enfants : Le séjour Neige ! Cette année, c'est à Le Collet D'allevard (Isère) que les jeunes Immercuriens pourront s'adonner aux joies de la montagne et des sports de glisse. Le séjour, ouvert aux enfants nés en 2005, 2006 et 2007 et résidents à Saint-Laurent-Blangy, se déroulera du 11 au 18 février 2017. Une réunion d'information se tiendra le 18 novembre à 18 h 30 à la Base Nautique. Les inscriptions auront lieu auprès du service Éducation Jeunesse les lundi

28 novembre 8 h 15 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30, mardi 29 novembre 8h15 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30, mercredi 30 novembre 13 h 30 - 17 h 30 et vendredi 2 décembre 8 h 15 - 12 h et 13 h 30 - 16 h.

Si vous possédez des tenues de ski (pantalon, blouson, après-ski, gants...) que vous n'utilisez plus, vous pouvez également nous les déposer.

Récréa' Scènes : C'est parti !



Anaïs Ruch

Ce 15 octobre c'était le lancement officiel des 8^{èmes} Récréa' Scènes, un lancement accompagné par le Salon du Livre Jeunesse. Au programme, la rencontre d'auteurs avec de jeunes élèves, des séances de dédicaces, des ateliers... Et jusqu'au 5 décembre les spectacles et animations du Festival. Retrouvez l'actualité des Récréa' Scènes sur la page Facebook de la ville : facebook.saint-laurent-blangy.com ainsi que le programme complet sur <http://saint-laurent-blangy.com/recrea-scenes-2016/>

Pose d'une barrière à la Maison du Temps Libre

Depuis quelque temps des dégradations avaient lieu derrière la Maison du Temps Libre. Feux de poubelles et autres incivilités ne pouvaient plus durer : c'est pour cela qu'une grille a été posée, une grille interdisant désormais l'accès à cette zone aux indécents.



A vos jardins, prêts ? Partez !

L'AJFI (Association des Jardins Familiaux Immercuriens) vous informe que quelques parcelles, pour environ 200m², vont se libérer très prochainement. Si le jardinage, activité de plein air couplée au plaisir de savourer ses propres légumes vous intéresse, n'hésitez pas et faites votre demande très rapidement. Sachez toutefois qu'entretenir son potager demande du temps et nécessite quelques efforts mais la récompense est dans l'assiette ! Si vous êtes intéressé, adressez votre demande à l'AJFI – Casier des jardiniers – Mairie de Saint-Laurent-Blangy.



Une nouvelle signalétique

De nouveaux dispositifs de signalétique sont en cours d'installation afin de toujours mieux indiquer les principaux lieux de la commune aux Immercuriens et à leurs visiteurs. Ce sont au total 28 nouveaux mobiliers urbains qui vont prendre place au sein de la ville pour une circulation encore plus aisée. Si vous êtes un professionnel et que vous souhaitez apparaître sur cette signalétique vous pouvez contacter la société Affichage Premier au 03.21.714.114



La vidéosurveillance en développement

Afin de sécuriser davantage les édifices et les voies de la commune, la pose de dispositifs de vidéosurveillance poursuit son développement. De nombreuses caméras ont déjà été installées et de nouvelles vont être déployées, notamment aux abords des écoles et édifices publics. Directement transmises par fibre optique, les images collectées seront traitées par le centre de surveillance de la ville d'Arras et ce, grâce à une coopération entre nos deux communes.



Hommage à un enfant du pays : Louis Denis 1914/ 2005

Qui vécut les deux
guerres mondiales

Cette exposition salue la mémoire d'un homme, originaire de Saint-Laurent-Blangy et dont le père, Julien Denis, boucher à Saint Laurent, fut gazé à Verdun en 1917. Musicien basson à l'Orchestre symphonique de la Garde Républicaine Louis Denis resta toute sa vie profondément attaché à son pays d'origine : Saint-Laurent-Blangy, où il repose dans le caveau familial.

Sa fille, Élisabeth Denis Baillon rappelle ici sa personne dans cette exposition.

Exposition visible à l'Hôtel de ville jusqu'au 17 novembre 2016



Le Traditionnel calendrier des Sapeurs-Pompiers



La fin d'année approche et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers va débuter ses traditionnelles tournées de calendriers après la mi-octobre. Il est important de noter que le jour de leur passage les sapeurs-pompiers seront obligatoirement habillés de leur tenue de travail et seront munis de leur carte de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers qui restera visible de toute personne. Tout démarchage effectué au nom des Sapeurs-Pompiers par des personnes peu scrupuleuses et ne portant ni la tenue ni la carte évoqués ci-dessus pourra être signalé aux forces de l'ordre.

De la sophrologie pour les seniors



La sophrologie est une méthode de relaxation basée sur la conscience individuelle qui permet à ceux qui la pratiquent de mieux appréhender leur corps. Une technique douce, uniquement basée sur la voix, qui a fait son entrée pour douze semaines au sein de l'EHPAD Soleil d'Automne. C'est Maryline Rubiquet, stagiaire en deuxième année de sophrologie, qui prodigue des séances aux résidents désireux d'y participer. Respiration, stabilité et plaisir sont au programme comme la (re)découverte des émotions et des sensations que peut apporter un simple carré de chocolat. « J'ai été très agréablement surprise de la forte adhésion des résidents à ces séances ! » confiera madame Rubiquet avant d'ajouter « c'est un véritable plaisir de travailler avec Soleil d'Automne où je me suis de suite sentie très bien intégrée ».

L'EHPAD lance son application !

L'EHPAD Soleil d'Automne poursuit son développement avant-gardiste et propose désormais une application gratuite permettant de renforcer encore plus le contact entre les familles et les aînés. Cet outil, disponible pour Android et Apple, offre la possibilité de communiquer avec son parent par visioconférence mais aussi de rester informé sur le quotidien de l'établissement ou encore de recevoir des informations utiles.

Il complète les équipements déjà présents au sein des chambres, des équipements qui permettent aux résidents de disposer de fonctionnalités pratiques grâce à une télécommande simplifiée.



Noël Solidaire

Le Centre Communal d'Action Sociale attribue **un bon d'achat spécial Noël AUX ENFANTS (0-16 ans)** des parents qui ne bénéficient pas de l'aide de Noël de l'Etat (CAF et PÔLE EMPLOI).

Pour bénéficier de cette aide, les ressources du foyer devront être inférieures ou égales à 700 euros par mois par personne.

Le Centre Communal d'Action Sociale attribue **un bon d'achat spécial Noël aux Immercuriens demandeurs d'emploi ou salariés précaires, ÂGÉS DE 17 À 25 ANS, non cumulable avec l'aide de Noël CAF ou PÔLE EMPLOI.**



Pour les jeunes demandeurs d'emploi, les conditions sont :

- Avoir moins de 25 ans au 31 décembre 2016,
- Etre inscrit à Pôle Emploi au 1er septembre 2016,
- Avoir des revenus inférieurs ou égaux à 150 euros par mois,
- Ne pas être rattaché fiscalement à un parent ou un tiers.

Pour les jeunes salariés précaires, les conditions sont :

- Avoir moins de 25 ans au 31 décembre 2016,
- Exercer une activité professionnelle,
- Avoir un revenu mensuel inférieur à 470 euros,
- Ne pas être rattaché fiscalement à un parent ou un tiers.

Pour les jeunes demandeurs d'emploi ou salariés précaires (aux mêmes conditions que ci-dessus) rattachés au foyer fiscal d'un parent ou d'un tiers, les ressources doivent être inférieures ou égales à 700 € par personne et par mois.

L'étude des demandes se fera sur présentation des justificatifs de ressources de la personne concernée (avis d'impôt, salaire, indemnités chômage ou sécurité sociale, pension alimentaire, prestations familiales, avis de situation Pôle Emploi et/ou de la CAF, justificatif de domicile, le cas échéant une attestation d'hébergement et pièce d'identité,...)

Si vous pensez pouvoir bénéficier de cette aide, veuillez-vous présenter au service social de la Mairie les mercredi 23 et 30 novembre et 7 et 14 décembre, de 9 heures à 11 heures 30 et de 14 heures à 17 heures.

Sécurité aux abords des écoles : C'est aussi l'affaire des parents !

Aux heures d'entrée et de sortie des écoles il est hélas encore fréquent de déplorer des stationnements anarchiques de véhicules à leurs abords (stationnement non justifié sur des places réservées aux personnes handicapées, sur des zones empêchant une circulation sécurisée des piétons, etc...). Hormis la gêne que ces véhicules peuvent occasionner c'est avant tout une question de sécurité pour nos enfants et qui appelle à un peu de bon sens et de civisme, pour le bien être de tous.



Sécurité routière : Tous concernés !

La vitesse au volant est souvent source d'accidents et il convient à tout un chacun d'en prendre conscience et d'adapter sa conduite aux voies empruntées.

Saint-Laurent-Blangy dispose déjà de nombreuses zones 30 et la Municipalité souhaite aller encore plus loin en matière de sécurité routière. Dans ce cadre, une commission extramunicipale a obtenu de la Communauté Urbaine d'Arras et du Conseil Départemental que soit davantage sécurisé le centre ville de la commune, des mesures qui permettront prochainement d'empêcher le passage des poids lourds qui se rendent dans la zone industrielle via la rue Laurent Gers.



Festivités : S'adapter au plan Vigipirate

Ces derniers mois ont été à nouveau durement marqués par des actes terroristes d'une rare violence. Ces actes - qui ne frappent plus uniquement la capitale - prennent désormais des formes si diverses qu'il n'appartient plus aux seules forces de l'ordre de faire preuve de vigilance mais à la population toute entière.

Les dispositions qui peuvent être ainsi engagées dans le cadre du plan Vigipirate suivent majoritairement les préconisations de l'État et les décisions

prises par Monsieur le Maire ont pour objectif de pérenniser nos manifestations locales malgré ce contexte particulier.

La situation risque hélas de perdurer et il appartient à toutes et tous de s'y adapter : c'est la contrepartie si nous voulons pouvoir continuer à jouir des événements qui font la vie de notre cité. Il est par conséquent vain de s'en prendre à des bénévoles parce qu'une route a dû être barrée.

Animaux errants

Dans le cadre de la protection contre les animaux errants, sauvages, ou redevenus tels, les jets et les dépôts des graines ou toute nourriture susceptible de les attirer sont interdits en tous lieux (établissements publics, jardins, parcs, bois, promenades, cimetières, etc...), notamment les chats et les pigeons. La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble ou d'un établissement lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage, d'attirer les rongeurs, ou de compromettre les parterres et les plantations. Les propriétaires publics ou privés ou leurs repré-

sentants doivent faire obtenir ou grillager toutes les ouvertures susceptibles de donner accès aux rongeurs, aux chats et aux pigeons et de permettre la nidification de ces derniers. Toutes les mesures doivent être prises pour empêcher que la pullulation de ces animaux soit susceptible de causer des nuisances ou un risque de transmission de maladies à l'homme ou à l'animal.

Extrait de l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental

En cas non-respect de ces directives, les sanctions encourues peuvent aller jusqu'à 450 €.

MSI

Veillez trouver ci-joint les dates des prochaines Friperies qui ont lieu dans la salle "des associations" 2 Rue des Cévennes à Saint-Laurent-Blangy de 9 h 00 à 12 h 30 les :

Jeudi 17 Novembre et Jeudi 15 Décembre 2016

Vous trouverez des vêtements homme, femme et enfant à des prix modiques. La Friperie est ouverte à tous et toutes sans conditions de ressources exigées, ni restrictions géographiques. Information à la MSI au 03 21 50 79 58 (au matin).

Inscription aux Restos du cœur. Campagne d'hiver 2016/2017

Les après-midis de 14 h à 17 h :

Lundi 31 octobre, mercredi 2 novembre, jeudi 3 novembre, mardi 8 novembre, mercredi 9 novembre.

Centre des restos de SLB, 2, bis rue des CEVENNES,

Téléphone le matin : 03 21 50 79 58

les dates de distribution seront précisées lors des inscriptions

INDISPENSABLE :

VOUS MUNIR DES PIÈCES JUSTIFICATIVES CONCERNANT VOS REVENUS MENSUELS (salaires, Caf, Allocations chômage, retraites etc..., votre avis d'imposition 2015, loyers, dossier surendettement)

UN COLIS DE DENRÉES VOUS SERA REMIS CES JOURS-LÀ ACCUEIL CHALEUREUX GARANTI

Offre Immobilière



Devenez prochainement propriétaire

SAINT LAURENT BLANGY - Impasse du Maréchal Foch



PROCHAINEMENT

S^T LAURENT BLANGY

Rue des Cévennes
11 MAISONS
EN ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ





Maison neuve
Avec 3 chambres, cart Port et jardin clôturé,

Accédez à la propriété par l'achat en Location-Acession *
Bénéficiez de l'achat sécurisé COPRONORD **

Renseignements et vente
au 03 21 19 01 51
ou 06 89 11 26 04

Votre conseillère
Agathe SOUPEZ

03.21.456.789
11, rue Voltaire - 62160 Bully les Mines
www.coopartois.fr

* Sous conditions et sur dossier
** l'assurance revente, la garantie de rachat, la garantie de relogement (sous conditions)

C'est branché !

Une carte passpass en vente soit sur electrique.passpass.fr, chez Transpole ou auprès de la SNCF, vous permettra de recharger votre véhicule à tout moment sur la borne présente sur le parking de la mairie.

Toutes les informations pratiques sur le site www.electrique.passpass.fr



ÉTAT CIVIL

PARRAINAGES

Lyam PRESSÉ,
le 02 septembre

Timéo GILLIOEN,
le 17 septembre

Matthéo et Lizzy COUSSEMACKER,
le 24 septembre

MARIAGES

M. DALLENE Jonathan et M^{me} MOREAUX Audrey,
le 24 septembre 2016

M. LEROY Rénald et M^{me} HENNERE Jennifer,
le 24 septembre 2016

NAISSANCES

Jeanne DELECROIX, née le 23 août 2016 à Arras

Nathan CORNET, né le 10 septembre 2016 à Arras

Gaspard AUDOUIN, né le 15 septembre 2016 à Arras

Kaitlyn BONEL LEBLANC, née le 17 septembre 2016 à Arras

Louane COGEON, née le 17 septembre 2016 à Arras

Inès DAHMANI, née le 24 septembre 2016 à Béthune

Naël MARTINACHE, né le 28 septembre 2016 à Arras

Gabin GARDILLON, né le 05 octobre 2016 à Arras

Joy PETIT, née le 07 octobre 2016 à Arras

Noé PREVOST, né le 17 octobre 2016 à Arras

DÉCÈS

M. CICHOCKI Kazimierz, le 02 septembre 2016 à Saint-Laurent-Blangy

M. DÉCIMA Marius, le 28 août 2016 à Arras

M^{me} veuve VALLET née STYPEREK Dominique, le 20 septembre 2016 à Arras

M^{me} ADAMSKI née WILFART Elise, le 28 septembre 2016 à Saint-Laurent-Blangy

M. CANLERS Daniel, né le 21 septembre 2016 à Lille (Nord)

M^{me} veuve LEBRUN née BAILLET Eliane, le 07 octobre 2016 à Saint-Laurent-Blangy

M^{me} veuve GOGA née DUMONT Marie Louise, le 14 octobre à Saint-Laurent-Blangy

M. LAURENT Robert, le 22 octobre 2016 à Saint-Laurent-Blangy

Les frênes sous surveillance



Une maladie s'est déclarée sur les frênes en Pologne en 1990 et est apparue en France en 2008.

Elle est provoquée par un champignon qui prolifère sur l'ensemble de ces arbres en France.

Les symptômes se traduisent par la chute des feuilles à la cime des arbres et l'apparition de bois morts pouvant se détacher et chuter. Une chute de l'arbre complet est également possible. Plusieurs forêts sont touchées et désormais fermées au public dans la région comme Vimy, Desvres, Boulogne... Afin de préserver la sécurité de tous au sein de nos parcs, les frênes touchés par le champignon y seront prochainement abattus.

Élections : Refonte électorale

Dans le cadre de la refonte électorale, tout électeur inscrit sur la liste communale recevra une nouvelle carte pour les élections à venir. Les personnes non inscrites ou ayant changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription, les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à se réinscrire en Mairie. Les demandes d'inscription sur les listes électorales de la commune peuvent être effectuées en Mairie jusqu'au 31 décembre 2016 inclus.



AGENDA CULTUREL & SOCIAL

Vendredi 4 novembre
dès 10 h 30 - ARTOIS EXPO
25 ans d'actions de la Cité de l'Agriculture.

Dimanche 6 novembre
10 h à 18 h - ARTOIS EXPO
Reptile Day, salon international terrariophile.

Samedi 12 novembre
Départ 7 h 30 retour pour 20 h
Plusieurs possibilités :

Le Salon National de la Photo au Parc des Expositions, la Rencontre des Astronomes à la Cité des Sciences, la visite de la Cité des Sciences, l'exposition sur HERGE ou tout simplement une balade in PARIS...

Participation aux frais de voyage «18 euros» et renseignements au CyberEspace ou au 06 73 06 87 38 auprès de Jean Claude DESFACHELLE

Jeudi 17 novembre
Jeudi 15 décembre
De 9 h à 12 h 30, salle des associations 2 rue des Cévennes.
Friperie de la MSI

Samedi 26 novembre
Dimanche 27 novembre
De 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
Maison du temps Libre
EXPOSITION avec l'Espace Aquarelle & Peinture et l'AAS-photo.

Mercredi 7 décembre
DON DU SANG
De 14 h à 19 h, Maison du Temps Libre. Organisé par l'ADOSI
contact : Mme Chantal Van De Velde
tel: 03 21 24 83 62 / 07 50 39 45 60

AGENDA VILLE

11 NOVEMBRE
Mercredi 11 novembre
11 h – Rassemblement Place de la Mairie
– Départ en autocar vers les Cimetières britannique et allemand.

11 h 15 – Dépôts de gerbes aux Cimetières britannique et allemand avec les représentants de la CWGC et du SESMA.

11 h 30 – Retour en bus vers le Monument aux Morts, place de la Mairie.

11 h 40 :
– Lecture et chant des enfants des écoles
– Lecture du message

– Dépôts de gerbes au Monument aux Morts

– Minute de silence
– Hymne National

– Lâcher de pigeons par les Colombophiles de Saint-Laurent-Blangy

– Morceau de musique par l'harmonie municipale
12 h 00 – Réception offerte par la Municipalité.

Samedi 26 novembre
Rue Anne Frank à 9h
Opération : «Un enfant un arbre»

Samedi 26 novembre
Hôtel de ville à 11h30
Remise des Prix du Concours des Maisons Fleuries 2016

MARCHÉ DE NOËL
de 14 h à 18 h
avec sa patinoire et son petit train

Vendredi 9 décembre de 18 h à 21 h
Samedi 10 décembre de 15 h à 21 h
Dimanche 11 déc de 15 h à 19 h

Le plein d'animations, spectacles et son traditionnel marché des associations.

AGENDA SPORT & LOISIRS

TTI à Jean Zay
Samedi 29 et
dimanche 30 octobre :
tournoi National sur inscriptions

Samedi 19 novembre, 17h00 :
TTI (Nationale 2) - Hennebont

Samedi 10 décembre, 17h00 :
TTI (N2) - Fontenay

Étoile Sportive, au stade
Cuvilly à 15 h

Dimanche 23 octobre :
Seniors A - Loison-sous-Lens

Dimanche 30 octobre :
Seniors A - Sainte-Catherine

Dimanche 13 novembre :
Seniors A - Saint-Nicolas

Dimanche 27 novembre :
Seniors A - Courrières

Judo Club Immercurien
à Jean Zay de 14 h à 18 h

Samedi 12 novembre :
Compétition : 2^{ème} tour du challenge départemental
Plus 30 clubs présents

Vous recherchez un document pratique ?
Un formulaire ?
Une fiche d'inscription ?
Alors rendez-vous vite sur
<http://pratique.saint-laurent-blangy.com> !



Retrouvez sur le site de la ville le guide des associations.



Noël des Seniors 2016

Traditionnellement, la période de Noël est propice pour renforcer les liens de solidarité et d'amitié. Des cadeaux offerts par la Municipalité sont proposés aux habitants de Saint-Laurent-Blangy ayant plus de 65 ans : Un repas de Noël pour les personnes de 65 à 70 ans (qui aura lieu le Dimanche 18 Décembre, au Pré Fleuri à Sainte-Catherine) ou, pour les 71 ans et plus, le repas ou un cadeau de Noël. Pour bénéficier d'un de ces cadeaux, vous devez remplir le bulletin ci-dessous avant le 7 novembre.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS DANSANT du 18/12/2016 (à partir de 65 ans)

NOM PRÉNOM
Date de Naissance Adresse complète
.....
NOM du conjoint ou accompagnant PRÉNOM
Date de Naissance Participation de 25€ si accompagnant immercurien de moins de 65 ans
 Participation de 50€ si accompagnant non immercurien
Adresse (si différente)
Tél. E-Mail
Prendra l'autocar à 11 h 45 à l'un des 5 arrêts suivants:
 place de la Mairie Cité Kennedy Cité Versaillaise Square Laurent Cité d'Hervin Cheverny
 se rendra au Pré Fleuri par ses propres moyens
Ce bulletin est à remettre en mairie auprès de Mme Noé muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile les mercredis 2, 9 et 16 novembre de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.
Un carton d'invitation vous y sera remis.



BULLETIN D'INSCRIPTION CADEAU PERSONNE SEULE à partir de 71 ans

NOM PRÉNOM
Date de Naissance Adresse complète
.....
Tél. E-Mail
Souhaite bénéficier du cadeau de Noël des Aînés offert par le CCAS
À déposer en Mairie à l'accueil avant le lundi 14 novembre 2016, la distribution se fera le 17/12/2016
Le Signature

BULLETIN D'INSCRIPTION CADEAU COUPLE à partir de 71 ans

NOM PRÉNOM
Date de Naissance Adresse complète
.....
NOM du conjoint PRÉNOM
Date de Naissance
Tél. E-Mail
Souhaite bénéficier du cadeau de Noël des Aînés offert par le CCAS
À déposer en Mairie à l'accueil avant le lundi 14 novembre 2016, la distribution se fera le 17/12/2016
Le Signature

2016 Marché de Noël

Cette année les peuples nomades venus du froid installent leur yourte sur la place de la Mairie de Saint-Laurent-Blangy...



Ouverture :
Vendredi 9 décembre,
18 h à 20 h

Avec le spectacle poétique
déambulatoire « Les Chats'seurs
d'oiseaux » de la compagnie Dro Lig.

Samedi 10 décembre,
15 h à 20 h

La compagnie Cycloplume diffuse
de la couleur avec le spectacle
interactif « Varnahtaka » qui
maquillera petits et grands.



Dimanche 11 décembre,
15 h à 19 h

Le groupe Bashepov apportera un vent
de musique Klezmer et d'Europe de l'est.

De nombreuses
animations pour tous
avec la participation
active des associations.

*(Patinoire, petit train, Contes,
Ateliers créatifs, Jeux d'ambiance,
danses, chorales, théâtre, Concert,...)*

Venez nombreux ! Le Père-Noël
sera là pour vous accueillir !

